



Suite à un décès, galère sur galère

Bonjour, suite au décès brutal de ma maman l'année dernière je me retrouve face à des dettes concernant les frais d'obsèques à hauteur d'environ 5000 euros.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/fDWb4nl4>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Hélène Dezon